

original: 166

dodis.ch/55831

copien : 158 148 152 162 164 177 250 262 266 268 260 338 344

WER SFR LT BL WS BLI AX ER SBL HR DELI ZPS

copie nach kenntnisnahme vertraulich vernichten!

new york 6.3.1986 17.30

0047 hhhhh

c o n f i d e n t i e l

pour chef departement affaires etrangeres

copie a:

- conseiller federal k. furgler
- secretariat president confederation
- secretariat chef departement finances
- secretaire d'etat e. brunner
- secretaire d'etat c. sommaruga
- ofaee du dfep

dfae:

- dir.o.i.
- dda
- ddip
- secretariat politique

copie data care envoyee mission geneve

copie envoyee directement ambassade washington

copie transmise a consulat general new york

priere transmettre par courrier copie a:

- del. paris ocde
- mission bruxelles
- ambassade vienne
- ambassade nairobi

i. entretien avec m. perez de cuellar (x)

1. ai remis a x le 4.3., conformement a instructions et pour information, aide-memoire sur referendum qu'ai deja distribue par note aux missions diplomatiques aupres des nations unies, sauf membres permanents conseil de securite aupres desquels ferai demarche personnelle semaine prochaine.

2. ai resume tres brievement le texte, en informant x des mesures qui ont ete prises par le departement, x n'a pas fait de commentaires, mais il m'a assure que la suisse pourrait compter, jusqu'au 31.12.86, date expiration son mandat, a-t-il pris soin de preciser, sur sa bienveillance, il aime, dit-il, et respecte notre pays, si le referendum devait echouer ce qui semble etre sa conviction, x fera tous ses efforts pour

- copies envoyees a :
- conseiller federal k. furgler
  - secretariat president confederation
  - secretariat chef departement finances
  - ofaee

e. 2 1 5 5

07.03.86 09.45 -t- mk

an	GV	a/a
Datum	7.3	
Visa		BU
EPD	7 MARS 1986	
Ref.	o. 714 1 o. 715.4	

~~BUJ~~



- 2 -

faciliter notre travail. il est pret aussi a se rendre a berne dans le courant d'avril ou lors de son second sejour en suisse cet ete si le conseil federal devait le souhaiter, afin d'examiner les moyens les plus propices a assurer la continuite et la stabilite de nos relations avec l'organisation.

3. x m'a paru abattu et triste. il a eu quelques paroles ameres, mais sans les citer, sur les pays qui le comblent de bonnes paroles, sans toutefois faire aucun effort serieux en faveur de la cooperation internationale. il est excede aussi par ceux qui, a l'instar de mme kirkpatrick, dit-il, le comblent de compliments tout en tirant a boulets rouges sur l'organisation. l'onu est plus qu'un simple instrument diplomatique, l'efficacite de l'action propre du secretaire general en faveur du maintien de la paix et de la securite dans le monde est liee a celle de l'organisation tout entiere et au respect de la charte. c'est la un theme qui revient souvent chez lui.

4. la mort de m. palme a gravement affecte x, car il perd en lui non seulement un ami, mais aussi un homme qui croyait a la cooperation multilaterale et la soutenait concretement. x comptait sur cet appui dans la dure crise qui menace l'organisation du fait de la loi gramm-rudman et de l'amendement kassebaum (voir ma lettre du 14.2.86)

5. les difficultes budgetaires de l'onu sont d'origine ancienne et x se garde bien, me dit-il, d'en rejeter publiquement la responsabilite sur les etats-unis, puisqu'elles sont imputables en partie aussi au refus de l'urss et de quelques pays de financer les operations de maintien de la paix, ainsi qu'au retard du paiement des contributions d'un certain nombre d'etats membres. il s'agit la de problemes qui ont ete ceux de ses predecesseurs aussi. la crise actuelle revet cependant un caractere d'une exceptionnelle gravite parce qu'elle est soudaine et que ses consequences risquent d'etre d'autant plus imprevisibles que l'on ne connait pas les veritables intentions des etats-unis. ceux-ci n'ont recherche aucune solution a l'amiable. or, de l'avis de x - qui est aussi celui de la plupart de mes collegues - il eut ete tres facile de negocier une reduction statutaire de la contribution americaine. g. bush l'avait fait avec succes et sans aucune difficulte il y a une quinzaine d'annees. en revanche, il est beaucoup plus delicat de demander aux etats membres de combler un deficit resultant du refus des etats-unis de respecter leurs obligations budgetaires ou d'accepter de porter atteinte au principe de l'egalite des etats pour satisfaire a l'amendement kassebaum.

6. independamment du probleme budgetaire proprement dit, l'attitude americaine va causer des tensions, non seulement dans le domaine nord-sud vu l'importance primordiale de l'onu pour les pays en voie de developpement, mais encore entre etats industrialises. il est douteux par exemple que le japon accepte d'assumer des sacrifices supplementaires sans augmentation correspondante de son influence. en ce qui concerne les contributions volontaires, les pays scandinaves ont deja fait savoir a x qu'ils ne voyaient pas pourquoi un americain devrait diriger le pnud alors que leurs propres contributions volontaires devenaient superieures a celles des etats-unis. or, il faut se rappeler que le but de l'amendement kassebaum est precisement d'augmenter l'influence americaine.

7.

malgré l'imminence des réductions budgétaires, x reçoit des indications contradictoires de l'entourage du président et du département d'état, lequel semble être lui-même divisé, mais ou, selon x, certains services semblent desirer d'abattre une organisation qu'ils abhorrent pour des raisons idéologiques par le biais de réductions qui iraient sans doute bien au delà des intentions véritables du congrès.

8. x se verra donc peut-être amené à en appeler au président lui-même, car il ne peut continuer à opérer dans ce climat d'incertitude politique et budgétaire, il est lui-même prêt à une politique d'austerité budgétaire et d'économie, mais sans effort de la part des états-unis et des autres états membres, l'organisation est menacée de banqueroute, "d'ici quelques mois, il ne me restera plus qu'à la fermer".

9. toujours selon x, il faut se rendre compte que la crise qui menace le système des n.u. du fait d'une application sauvage et contraire au droit international de la loi gramm-rudman est politique et pourrait ébranler tout le système de la coopération multilatérale tel qu'il a été conçu dans l'après-guerre, les douze et les pays nordiques sont en train d'entreprendre des démarches à washington pour faire part de leurs préoccupations.

10.

x, qui suppose que ces problèmes seront discutés officieusement par le groupe de geneve, souhaiterait connaître à l'occasion la position de principe de la suisse, car cette crise nous touchera à geneve et dans les institutions spécialisées.

il termine l'entretien en soulignant que, jusqu'à la fin de son mandat cette année, il se battra pour la survie de l'organisation. revenant au référendum, il conclut qu'il fera tout son possible pour minimiser les conséquences négatives d'un échec éventuel et d'en dédramatiser les effets vis-à-vis des médias. il ne sera probablement pas à new york le 16, car il va se rendre à l'enterrement de palme et pense prolonger son séjour en europe d'un ou deux jours.

ii. quelques commentaires sur cet entretien.

on peut attribuer le ton très sombre et presque dramatique de cet entretien à la mort de palme, mais je crois qu'il ne faut pas sous-estimer cependant la portée de l'analyse politique de x sur la menace qui pèse sur les nations unies, en ce qui concerne la suisse, j'ai été frappée par l'indifférence du secrétaire général quant à l'issue du référendum, il n'a prononcé aucune critique à l'égard de notre pays, mais je me demande si les rapports qu'il reçoit de geneve ne contribuent pas à accrédi-ter en lui l'idée que la suisse se désintéresse de la coopération internationale au sein du système des nations unies, d'où ses allusions assez nombreuses au cours de notre entretien aux pays qui le payent de bonnes paroles seulement/33

éponse aux questions du secrétaire général.

iii. r

- 4 -

1. souhaiterais savoir si vous-meme ou le conseil federal entendez inviter le secretaire general en avril pour une visite qui peut etre de caractere tout a fait informel. x a cependant precise de son propre chef qu'il n'entendait pas vous embarasser si vous ne souhaitiez pas le recevoir pour des raisons de politique interne. pour ma part, je crois que, dans l'interet meme de nos relations avec les nations unies, cette visite serait utile. en cas de succes du referendum, la preparation de l'adhesion sera delicate sur le plan diplomatique. en cas d'echec, vous serez appele a prendre notamment en ce qui concerne les prochaines conferences des nations unies des decisions qui peuvent etre determinantes pour l'avenir de nos relations avec l'organisation (cf ma lettre du 31.1.86). il y aurait donc interet a maintenir nos relations avec le secretaire general des nations unies sur une base aussi amicale et stable que possible, ceci d'autant plus que l'experience de la candidature hocke nous a montre que c'est vraiment un des seuls appuis fermes dont la suisse dispose a l'onu. a tres court terme aussi, il est possible que la crise budgetaire de l'onu ait des incidences directes a geneve.

1

iv. contributions de la suisse aux operations de maintien de la paix.

contrairement a m. suy dans son entretien du 4 mars avec l'ambassadeur andres, le secretaire general n'a pas souleve la question d'une contribution de la suisse aux operations de maintien de la paix. il s'agit la cependant d'un element important de nos relations avec les nations unies. x vous a adresse personnellement le 27.4.84 en tant que ministre des affaires etrangeres d'un etat non membre une lettre demandant une contribution de la suisse a la finul. en novembre dernier aussi x a propose a la suisse d'augmenter sa contribution a l'unficyp. les reponses de la suisse sont donc attendues. elles sont importantes pour les nations unies tant au point de vue budgetaire que politique. c'est sans doute une question qui va etre reprise par le secretaire general apres le referendum, car la loi gramm-rudman aura aussi des consequences tres directes sur le financement des operations de maintien de la paix. pometta

swissobser